

Saint Ouen, le 6 juillet 2023

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DU MOULIN DES MARAIS RÉOUVERTURE DE LA ZONE HUMIDE DE LA FESSINE

Cet été, des travaux de restauration écologique démarrent sur l'Espace naturel régional du Moulin des Marais, sur le lieu-dit de la Fessine. Ils sont pilotés par Île-de-France Nature*, aménageur et gestionnaire.

** Île-de-France Nature est le nouveau nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, établissement public à caractère administratif.*

Ils vont consister à ré-ouvrir la zone humide, en retirant l'ensemble des arbres plantés dans les années 1990 sur des tourbières, des peupliers pour l'essentiel.

Cette réouverture, indispensable au maintien de la zone marécageuse, permettra d'en améliorer le fonctionnement hydrique et écologique par un apport de lumière en enlevant les peupliers consommateurs d'eau.

Un chantier qui s'inscrit dans le projet d'aménagement global de la propriété régionale Préconisée par les études hydrologiques et écologiques réalisées sur le site, cette réouverture de la tourbière est un volet important du projet d'aménagement. Elle participe à la renaturation du marais, vestige d'un des plus vastes marécages d'Île-de-France, reconnu pour sa richesse et la présence d'une tourbière alcaline, rares dans la région.

Les étapes du chantier

La première étape, mi-août, va consister à préparer l'intervention. Des cheminements ou « cloisonnements » réservés à la circulation des engins forestiers vont être tracés de façon à minimiser l'impact de leur passage sur le sol (tassement). Pour tracer ces cheminements, des arbres seront retirés à intervalles réguliers. L'opération durera 15 jours environ. Elle sera suivie en septembre par le retrait des arbres eux-mêmes : des peupliers pour la majorité, mais aussi des frênes atteints de chararose* et quelques jeunes saules. Le chantier devrait durer un mois maximum, selon les conditions météorologiques. Le broyage des souches interviendra par la suite.

** Maladie provoquée par un champignon (Chalara fraxinea), originaire d'Asie.*

Et après...

Pour maintenir cet état « ouvert », sans arbres, un entretien régulier s'avère nécessaire pour empêcher la végétation arborée de reconquérir la tourbière. Cette phase d'entretien sera précédée d'observations afin de poursuivre la compréhension du marais et de son fonctionnement écologique. .

Île-de-France Nature se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :

<https://www.iledefrance-nature.fr/offres-et-accompagnement/nous-contacter/>

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS